

ENTRETIEN AVEC THOMAS D'AQUIN RUBAMBURA MITUGA, RESPONSABLE DU PEDER EN RD CONGO

Entretien réalisé par Quentin Wodon

Avril 2021



EXTRAITS:

- « Une image ne m'a jamais quitté, celle d'un petit garçon de 10 ans que j'avais rencontré en pleine nuit, seul assis à côté du trottoir, dans un quartier pauvre. Il avait plu ce soir-là et il faisait froid. Le petit enfant était mal couvert et n'avait pas du tout bonne mine. Je me suis arrêté, je lui ai parlé et lui m'a parlé aussi. Il a avait été frappé, ce qui l'a poussé à fuir pour se sauver. »
- « Il est urgent de mener des actions de sensibilisation et de lobbying pour mettre en évidence les problèmes de l'enfance et élaborer des programmes et des stratégies pour les résoudre. »

Vous êtes coordinateur adjoint du PEDER en République Démocratique du Congo. Comment ce projet est-il né et quels sont ses objectifs?

Le PEDER (Programme d'encadrement des enfants de la rue) a été créé en 1989 dans la ville de Bukavu, Province du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo. Le PEDER est une œuvre sociale et caritative de la Congrégation Missionnaire des Sœurs de Sainte GEMMA. Il fonctionne sous la personnalité juridique de cette Congrégation. La création de ce projet a été motivée par la recrudescence et la montée du vagabondage des enfants victimes de la désarticulation sociale, de la précarité, de la dégradation continue du tissu socio-économique à Bukavu et dans les zones périphériques.

Cette situation s'est aggravée au fil des années avec la pression exercée par les effets dramatiques des différentes guerres, de l'insécurité et des atrocités qui sévissent dans l'Est de la RD Congo depuis plus de deux décennies. Ce projet est donc né dans une perspective de participation active à la construction d'un monde équitable et favorable au bien-être des enfants, d'un monde plus juste et plus solidaire, d'un environnement plus protecteur des enfants avec des acteurs engagés à promouvoir les droits des enfants et à défendre leurs intérêts.

Encadré 1: Série d'entretiens

Quelle est la mission du site Web Global Catholic Education? Le site informe et connecte les éducateurs catholiques du monde entier. Il leur fournit des données, des analyses, des opportunités d'apprentissage et d'autres ressources pour les aider à remplir leur mission, y compris l'option préférentielle pour les pauvres.

Pourquoi une série d'entretiens? Les entretiens permettent de partager des expériences d'une manière accessible et personnelle. Cette série comprendra des entretiens tant avec des praticiens que des chercheurs travaillant sur l'éducation catholique, que ce soit dans les salles de classe, les universités ou d'autres organisations de support aux écoles et universités catholiques.

Sur quoi porte cet entretien? Cet entretien est avec Thomas d'Aquin Rubambura Mituga, coordinateur adjoint du PEDER (Programme d'encadrement des enfants de la rue) en République Démocratique du Congo. L'entretien porte sur les activités du PEDER, les succès et aussi les difficultés rencontrées pour venir en aide aux enfants en situation de précarité, et surtout les enfants « de la rue ».

Visitez-nous à www.GlobalCatholicEducation.org.

La mission du PEDER consiste à offrir aux enfants en situation de rue et aux autres catégories des enfants socialement exclus de nouvelles perspectives de vie à travers des programmes d'éducation et de soutien psychologique en vue de permettre aux enfants de participer activement à la construction de leur propre parcours. Les interventions du PEDER visent le bien-être et le développement de l'enfant. Nous travaillons de manière à contribuer à l'amélioration effective et durable des conditions de vie des enfants en situation de rue et autres enfants socialement exclus à travers des activités de soutien au processus de leur réinsertion sociale.

Vous avez bénéficié du soutien du BICE pour certaines activités. Quels étaient les besoins et avez-vous pu y répondre?

Le soutien du BICE a été et demeure bénéfique et durable à travers un long partenariat qui a commencé en 2011. Ce soutien nous a permis de réaliser beaucoup d'activités, et en particulier les activités suivantes :

- L'accès à l'éducation pour les enfants socialement exclus et en situation de vulnérabilité à travers une approche intégrée de mobilisation communautaire en vue de garantir le droit à l'éducation et l'éducation aux droits des enfants ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles et l'appui dans la prise en charge résiliente des enfants victimes des traumatismes ;
- Le renforcement des capacités de notre équipe dans la promotion de la justice juvénile réparatrice pour les enfants en conflit avec la loi ;
- La mise en œuvre d'un plan de contingence sur la prévention de la propagation du COVID-19 dans le but de protéger les enfants, leurs familles et les communautés.

Au fil des années, le nombre des enfants vivant et travaillant dans la rue s'est accru. Ce phénomène s'est développé à cause de la précarité au sein des ménages qui affecte la vie des enfants notamment via l'accès difficile à la nourriture et à l'eau, aux soins de santé et à l'éducation. Les difficultés liées à l'accès à l'éducation ont à leur tour entraîné un taux élevé d'analphabétisme avec toutes les retombées qui vont avec. Les enfants non scolarisés mais ayant atteint l'âge scolaire et les enfants déscolarisés se sont livrés à la rue et à l'exploitation économique et sexuelle, en particulier pour les filles. Pour la prise en charge des enfants, les besoins qui avaient été ciblés sont de trois ordres : l'éducation, le renforcement des capacités institutionnelles du PEDER, et le soutien psychosocial aux enfants traumatisés via l'approche fondée sur la résilience. D'une manière plus détaillée, ces besoins étaient les suivants :

- La récupération et l'orientation des enfants en âge scolaire dans le circuit formel de l'éducation ;
- La formation professionnelle et l'appui à l'insertion socio-économique des enfants qui ont dépassé

l'âge scolaire ;

- Le soutien aux familles vivant dans la précarité à réaliser les activités génératrices des revenus en vue de couvrir les charges scolaires des enfants ;
- Le renforcement des compétences de l'équipe du PEDER ;
- La prévention de la propagation du COVID-19.

Avec le soutien financier et technique du BICE, des réponses durables ont été apportées à ces besoins de prise en charge des enfants. Ainsi, plusieurs centaines d'enfants en situation de rue ont été récupérés, soutenus par les tuteurs de résilience dans la recherche d'un équilibre psychosocial, insérés dans les écoles formelles grâce à l'appui aux activités génératrices de revenus de leurs mamans. Les enfants ayant dépassé l'âge de scolarité ont été orientés dans les Centres d'apprentissage des métiers. Un important appui technique a été apporté à travers les ateliers de formation organisés et les ateliers d'échanges des bonnes pratiques avec d'autres acteurs internationaux, régionaux et nationaux. Ce processus a permis d'améliorer les compétences de notre équipe dans l'apprentissage et la mise en œuvre des approches fondées sur la résilience, la parentalité positive, la justice juvénile réparatrice, la masculinité positive pour une bonne prise en charge des enfants en situation difficile et en particulier les enfants victimes ou auteurs des violences.



Photo (PEDER) : Éducation non formelle.

Quelles sont les principales forces des projets que vous mettez en œuvre?

Les principales forces des projets que nous mettons en œuvre résident dans la définition efficace et la mise en application des approches et des stratégies d'intervention qui sous-tendent nos activités. En termes d'approches :

- L'approche basée sur la résilience sous-tend tout le processus d'accompagnement psychosocial des enfants victimes des traumatismes, des familles

d'accueil des enfants et des communautés en vue de travailler sur leurs capacités à rétablir un équilibre facilitant une réinsertion harmonieuse et durable des enfants dans leur milieu naturel de vie.

- L'approche basée sur les droits des enfants a fait partie du concept PEDER dès le début. C'est une approche transversale et holistique qui sous-tend la conception, la planification et la mise en œuvre de toute intervention en faveur des enfants. L'intégration de cette approche dans notre système de travail vise à assurer la conformité de nos programmes aux exigences de la promotion et de la réalisation des droits de l'enfant dans tous les aspects qui concernent la vie l'enfant pour son développement intégral et son bien-être.
- Enfin, l'approche fondée sur le genre oriente notre système de travail vers la prise en compte de l'égalité des sexes dans nos programmes de manière à assurer l'équilibre et l'équité dans le soutien à apporter aux enfants filles et garçons sans discrimination de sexe ni toute autre forme de discrimination.

En termes de stratégies, on peut en souligner quatre :

- Mobilisation et implication de la communauté pour l'appropriation des interventions du PEDER : cette stratégie se réalise à travers la sensibilisation et la formation à la mise en place des structures communautaires de protection de l'enfant à la base. Ces structures à la base sont animées par des responsables leaders et elles sont constituées des jeunes, des femmes et des hommes. Parmi ces structures nous pouvons citer l'Association des Enfants et Jeunes Travailleurs (AEJT), les Cellules Communautaires de protection de l'Enfant (CCPE), les Groupes Féminins pour la Promotion de l'Education (GFPE), et les Groupes Féminins pour la Promotion de la Santé des enfants (GFPS).
- Promotion des coopératives et des mutuelles de solidarité de jeunes pour générer des revenus durables et assurer leur autopromotion : les coopératives et les mutuelles de solidarité fédèrent les groupes de base des jeunes pour faciliter leur fonctionnement et leur développement économique.
- Coordination d'une synergie de sensibilisation et de mobilisation des acteurs locaux et régionaux pour promouvoir les actions communes et les actions de plaidoyer pour la protection de l'enfant : la mise en œuvre de cette stratégie a été nécessaire pour faire émerger une dynamique de coopération locale et régionale au niveau de la société civile. Les premières actions dans ce sens ont été bien accueillies par les acteurs régionaux et la dynamique en cours travaille au renforcement des parties prenantes pour un lobbying commun et un échange de connaissances.
- Mise en place d'une base des données fiables à utiliser comme outils de plaidoyer pour mobiliser et

stimuler l'intervention des autorités : cette stratégie a permis de réaliser des études systématiques et des enquêtes régulières sur les enfants. Cela facilite également les possibilités de lobbying des acteurs de la société civile.



Photo (PEDER) : Intégration économique des jeunes.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez, et comment espérez-vous les résoudre ?

Les défis que nous rencontrons sont des divers ordres: Le manque de soutien des autorités, les situations météorologiques extrêmes à Bukavu causées par les fluctuations climatiques et les destructions et dangers qui en résultent pour les enfants, les fluctuations des prix et les dévaluations des taux de change, le faible degré d'implication de la part de certains bénéficiaires, le détournement des fonds par certains bénéficiaires dans les activités d'appui pour l'organisation des activités génératrices de revenus, les restrictions dues au manque de sécurité et à la pandémie de Covid-19.

Manque de soutien des pouvoirs publics : Les enfants et les jeunes vivant dans la rue ne reçoivent pas de soutien du gouvernement. Il n'existe aucune forme de subvention au travail d'aide que nous réalisons en faveur des enfants. Comme solutions potentielles, nous essayons de réaliser des contacts et d'exploiter toute opportunité de rencontre avec les autorités locales pour aborder la question afin de les mobiliser. Des sessions d'information et d'échange sont aussi organisées dans nos différents Centres sous forme de journées portes ouvertes afin de sensibiliser les autorités sur la situation des enfants des rues. Nous travaillons à la mise en place des mécanismes d'une coopération continue et étroite avec les représentants du gouvernement local, de l'assemblée provinciale et des différents niveaux de l'administration locale. L'objectif est de créer un environnement propice et favorable à la coopération avec les autorités en vue de les amener à s'impliquer à travers la mise en œuvre des

politiques et des programmes adaptées.

Pandémie de COVID-19 : A l'instar des autres villes de la RDC, la ville de Bukavu est également touchée par le COVID-19. À l'heure actuelle, l'impact du virus et les contraintes sociales associées affectent durement la vie des ménages et fragilise davantage la situation des enfants. Dans une situation de contraintes imposées par la crise sanitaire, des mesures ont été prises par les autorités pour lutter contre le Covid-19 et certaines activités des projets ont été retardées. Dans ce contexte, l'éradication de la pandémie est prioritaire par rapport au déroulement normal de nos activités surtout pendant les périodes de confinement, état d'urgence sanitaire, couvre-feu, etc. Comme solutions potentielles, le gouvernement congolais et les organisations internationales de santé surveillent la propagation du COVID-19 et fournissent des informations actualisées. On veille à ce que les informations soient accessibles à tous les bénéficiaires de nos activités, à ce que les mesures d'hygiène soient respectées et étroitement surveillées. Des efforts sont faits pour minimiser les retards éventuels dans la mise en œuvre de nos activités grâce à une programmation souple et adaptable des activités.



Photo (PEDER) : Apprentissage des métiers.

Fluctuations des taux de change et prix sur le marché : Les fluctuations des prix et les dévaluations des taux de change ont entraîné quelques fois des problèmes dans l'exécution des budgets pour certains projets. Le franc congolais, en particulier, est sujet à des fluctuations. Comme solutions potentielles, les fonds des projets étant déboursés en USD, nous essayons de minimiser au maximum l'utilisation du franc congolais dans les transactions. Les francs congolais sont changés en fonction des besoins et en petites sommes pour couvrir certaines dépenses locales. En raison de la pandémie actuelle, il est toutefois difficile de prévoir le taux de change USD/EUR.

Influences liées au climat – inondations : Les fortes précipitations récurrentes à Bukavu résultant de l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes liés aux perturbations du climat. A cela s'ajoute la construction dans des endroits inadaptés, le développement insuffisant et le manque d'entretien des infrastructures urbaines (par exemple les routes non asphaltées et les canaux non aménagés) et un système d'égouts et de traitement des eaux usées très obsolète. Ceci entraîne régulièrement de graves inondations à Bukavu, causant d'importants dégâts matériels et humains. L'un des centres PEDER (le CTEO) a durement été touché en début de l'année 2020. Comme solutions potentielles, en partenariat avec certains donateurs, nous avons obtenu un soutien financier pour la réparation des dommages causés par les inondations et le renforcement des systèmes de canaux autour du centre du PEDER touché afin d'éviter des dommages similaires à l'avenir. Cependant, il est de la responsabilité de la ville de remédier aux causes de cette catastrophe. Nous continuons de faire activement pression auprès des autorités pour cela.

Absentéisme des enfants et des jeunes : Certains enfants et jeunes récupérés se présentent avec irrégularité aux activités car leurs familles leur demandent de contribuer à leur subsistance en travaillant. Comme solutions potentielles, nous appuyons certains parents dans la réalisation des activités génératrices de revenus pour les aider à participer activement à la prise en charge de leurs enfants. Ces parents sont régulièrement sensibilisés et informés sur l'éducation de leurs enfants. Les familles bénéficient aussi d'un soutien psychosocial global et des visites à domicile sont régulièrement effectuées pour accompagner le processus de stabilisation des enfants.

Détournement de fonds au sein des groupes de travail des bénéficiaires des microcrédits : Il est arrivé que certains des participants aux activités génératrices de revenus et vivant dans des situations économiques difficiles utilisent l'argent qui leur a été donné à d'autres fins avec pour conséquence que les prêts reçus ne seront pas remboursés, ce qui affecte à son tour les autres bénéficiaires au projet. Le risque de manque d'argent à la fin du cycle de remboursement et d'épargne met en danger l'ensemble du système d'épargne et de crédit, ainsi que l'intérêt et la confiance des membres dans le projet et dans la fonctionnalité du système. Comme solutions potentielles, nous sensibilisons les bénéficiaires à mettre en place des groupes de travail qui sont délibérément fondés sur l'auto-sélection, de sorte que, dès le départ, seuls les membres qui se font confiance et sont bien disposés les uns envers les autres font partie d'un groupe commun. Les membres du groupe supervisent eux-mêmes la mise en œuvre des activités et s'en portent conjointement garants, ce qui rend les possibilités de détournement de fonds plus difficiles. Avant l'octroi de microcrédits, tous les participants

reçoivent une introduction et une formation approfondies à la gestion des petites entreprises. La mise en place d'un système d'épargne structuré et des outils de gestion adaptés garantit que tous les fonds sont utilisés aux fins prévues.

Les petites entreprises des jeunes ont un faible revenu :

Les jeunes qui ont leur propre petite entreprise ne trouvent pas suffisamment de clients/acheteurs pour leurs produits et leurs entreprises font des recettes insuffisantes. Comme solutions potentielles, nous avons mis en place des mécanismes pour effectuer une évaluation précise du marché. Les jeunes sont formés aux processus et à la dynamique de l'économie de marché et sont aidés à élaborer des plans d'entreprise qui seront examinés de manière approfondie. Le regroupement des microentreprises des jeunes en coopératives renforce également les chances de leur survie.

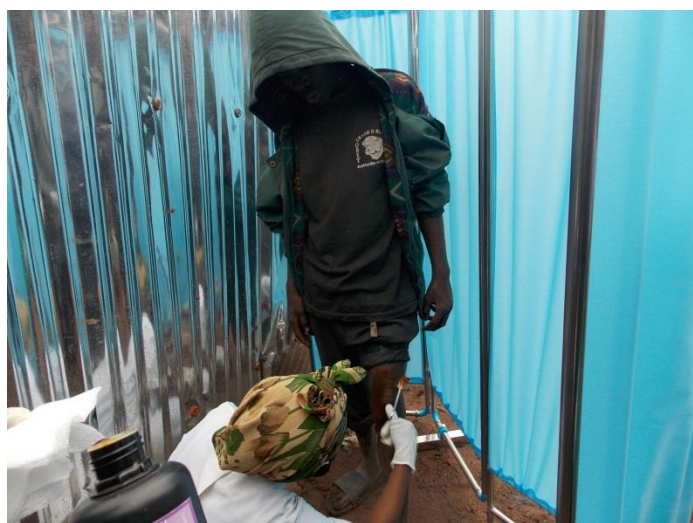


Photo (PEDER) : Soins de santé dans la rue.

Que pensez-vous du concept de développement humain intégral et comment cela affecte-t-il votre approche?

Le concept de développement humain intégral fait référence à toute action qui vise la promotion de tout l'homme dans toutes ses dimensions. Dans cette optique, le développement ne se limite pas à la croissance économique mais à toutes les autres dimensions de l'homme (physique, intellectuelle, mentale, morale, psychologique, sociale, familiale, professionnelle, éthique, etc.) Dans notre système de travail social, nous mettons un accent particulier sur la promotion de toutes les capacités de l'enfant. Cela implique une approche holistique qui mette en mouvement des interventions qui prennent en compte tous les aspects de la vie de l'enfant de manière à concourir à son développement intégral et à son bien-être général.

En outre, le concept développement humain intégral appelle le principe de la non-discrimination. Dans ce sens, il vise la promotion de tout homme sans distinction de race, de sexe, de religion, du niveau social, etc. A cet égard, l'approche dans notre système de travail veut que la sélection des bénéficiaires de nos activités se réalise sous le seul critère de vulnérabilité de l'enfant sans aucune forme de discrimination.

Plus généralement pour les programmes soutenant l'enfance en RDC, quelles sont vos observations?

Il y a une faible présence effective des programmes soutenant l'enfance sur le terrain. Les organisations de la société civile qui essaient de développer les programmes soutenant l'enfance et les services étatiques qui ont dans leurs attributions le soutien à l'enfance sont chroniquement sous-financées par les fonds publics et dépendent pour la plupart d'entre eux de la coopération avec les ONG internationales ou les organismes du système des Nations Unies. Les acteurs locaux et régionaux en matière de droits de l'enfant et d'éducation sont mal organisés en réseau et n'ont pas de programmes communs.

Les politiques et stratégies nationales de soutien à l'enfance sont très peu connues et les subventions publiques allouées aux programmes de soutien à l'enfance sont insignifiantes. On constate également un manque de coopération locale et régionale au niveau de la société civile. Les organisations de la société civile et les services étatiques qui ont dans leurs attributions les programmes de soutien à l'enfance doivent être renforcés avec les subventions publiques. Cela implique un travail de plaidoyer pour l'augmentation des budgets à allouer à ce secteur. Les autorités locales sont conscientes du problème, mais ne poursuivent pas de stratégies d'action systématiques. Sur le plan national, la responsabilité de cette faiblesse est partagée entre plusieurs acteurs mais la coordination des interventions est limitée.

Il est urgent de mener des actions de sensibilisation et de lobbying pour mettre en évidence les problèmes de l'enfance et élaborer des programmes et des stratégies pour les résoudre. Un renforcement des parties prenantes pour un lobbying commun, un échange de connaissances et la mise en œuvre de la stratégie est donc nécessaire.

Par ailleurs, la situation des données doit être améliorée. L'absence d'intervention des autorités se traduit également par une situation extrêmement médiocre en matière de données. Il n'existe pas d'études systématiques régulières sur l'enfance. Il n'y a pas d'enquêtes régulières non plus. Plus particulièrement, il n'existe pratiquement pas de données sur la situation des enfants des rues, ce qui rend le lobbying difficile. Cela limite également les possibilités de lobbying des acteurs de la société civile.

Quel est votre parcours personnel? Comment en êtes-vous arrivé aux responsabilités que vous exercez en ce moment?

Mon premier choix pour les études universitaires était les sciences juridiques dans la volonté et la détermination d'apprendre et de comprendre les mécanismes d'action contre les inégalités et l'injustice. Ce rêve n'a pas pu se réaliser en son temps, je n'ai pu le réaliser que plusieurs années après. Après mes premières études universitaires en développement et sciences sociales, mon rêve d'étudier le droit est resté ardent et plusieurs années après j'ai donc décidé d'entreprendre les études de droit, ce qui m'a permis de réaliser parfaitement mon rêve.

J'ai fait mes premiers pas dans le monde professionnel de consultant indépendant. Après ce bref parcours, le destin m'a orienté vers le travail social d'aide aux enfants en situation de rue, ce qui a collé parfaitement avec mes ambitions et ma passion. Depuis 1996, je travaille comme coordinateur adjoint du PEDER, en charge des multiples programmes d'aide aux enfants de rue. Je supervise des programmes sur la protection de l'enfance et plus spécifiquement sur la promotion des droits des enfants en situation de rue. J'accomplis ma responsabilité avec l'appui d'une équipe de 26 travailleurs sociaux.

J'ai accédé à mes fonctions actuelles en 1996. Cette année j'ai accompli 25 ans de parcours professionnel dans le travail social de rue. A l'issue d'un si long parcours, inspiré par l'opinion des sages dans cette profession, inspiré par les événements de la vie, je me suis imposé une vision d'humilité et j'ai nourri une pensée: Les enfants de rue sont experts de leur propre vie, ils connaissent mieux ce qu'ils endurent. Notre rôle comme adultes c'est de les accompagner et de les soutenir dans le respect de leur dignité comme êtres humains à part entière.

Pouvez-vous nous partager une anecdote sur ce qui vous passionne dans la vie, indépendamment de votre travail?

Ma de passion est durablement liée à mon passé, au parcours de mon enfance. Le parcours de mon enfance a été orageux dans un environnement familial agité par une crise de rupture relationnelle entre mes deux parents. J'ai découvert, très tôt le côté amère de la vie et goûté aux tracasseries d'une vie d'un enfant ballotté entre les désirs des deux parents qui, sans aucun doute, n'avaient pas pu partager le même regard sur leur vie commune. Cela a certainement contribué à l'orientation du développement de ma propre personnalité et à ma propre vision de la vie.

Mon parcours personnel a été ainsi marqué, depuis mon enfance, par une sensibilité aigüe pour des situations d'inégalités et d'injustice sociales. Au fil du développement de ma personnalité une passion en est

née. Au fil du temps, j'ai donc été porté à observer de plus près les phénomènes sur les inégalités sociales et je me suis davantage imprégné des réalités de vie dans les milieux défavorisés desquels moi-même je suis issu. Mes observations et mes réflexions ont nourri en moi un sentiment de révolte et d'interpellation.

Une image ne m'a jamais quitté, celle d'un petit garçon de 10 ans que j'avais rencontré en pleine nuit, seul assis à côté du trottoir, dans un quartier pauvre. Il avait plu ce soir-là et il faisait froid. Le petit enfant était mal couvert et n'avait pas du tout bonne mine. Je me suis arrêté, je lui ai parlé et lui m'a parlé aussi. Il a avait été frappé et torturé par sa maman, ce qui l'a poussé à fuir pour se sauver. Il était soupçonné d'avoir volé la nourriture dans une petite casserole que sa maman gardait jalousement dans sa chambre en attendant le repas commun du soir.

J'ai décidé d'embarquer l'enfant dans ma voiture et je l'ai ramené chez moi pour la première nuit. Je lui ai donné la nourriture et je l'ai lavé et habillé convenablement. Le matin du jour suivant j'ai décidé de l'amener au Centre d'accueil pour enfants en rupture familiale pour une prise en charge appropriée. Visiblement mon initiative n'a pas fonctionné car l'enfant ne voulait pas quitter ma petite famille. Après un dialogue de mise en confiance l'enfant a fini par accepter d'être conduit au Centre d'accueil mais selon toute vraisemblance ce n'était pas de bon gré. Il était triste et s'est mis à pleurer.

Accueilli au Centre, l'enfant est resté triste et il voulait à tout prix revenir chez moi. Cette anecdote est le reflet des situations macabres que vivent des milliers d'enfants pour qui la famille biologique constitue un milieu de violence et non un cadre de protection, des milliers d'enfants victimes d'injustice et des inégalités sociales.



Photo (PEDER) : Réinsertion scolaire des enfants.